Saint-Mathieu-de-Tréviers Le toilettage de l'urbanisme démarre

Patrick Combernoux, adjoint délégué, expose les raisons de l'opération.

1 POURQUOI UNE RÉVISION GÉNÉRALE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui va traduire la politique d'urbanisation et surtout permettre de préserver des espaces agricoles et naturels de la commune pour les dix ans à venir.

À Saint-Mathieu-de-Tréviers, ces derniers représentent 90 % du territoire. La protection de ces espaces est une des priorités de l'équipe municipale. La lutte contre l'étalement urbain ne nous empêchera pas de prendre en compte les besoins en logement des générations futures.

Approuvé en 2007, le PLU a besoin d'un toilettage pour intégrer les exigences des nouvelles lois (Grenelle, ALUR…), ainsi que les différentes études menées par la commune (étude urbaine, agro-EcoQuartier Le Solan).

■ Le plan local d'urbanisme actuel date de 2007. Il faut l'adapter à pour le développement à venir.

2 QUELS SONT LES DOCUMENTS QUI COMPOSENT LE PLU ?

Tout d'abord il y a le diagnostic qui donne la photographie de notre territoire : population, logements, tissu économique, transports, équipements, paysages, agriculture, eau, risques…

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui détermine les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, de protection des espaces naturels et agricoles, de lutte contre l'étalement urbain.

Enfin, tout ce qui est d'ordre réglementaire : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), un plan de zonage, un règlement et des annexes.

3 LA POPULATION CONCERNÉE PEUT-ELLE S'EXPRIMER ?

La population sera au centre du dispositif. Nous souhaitons, le Maire Jérôme Lopez et moi-même une concertation massive afin que les Tréviésois s'approprient le document et que chacun puisse exprimer son avis. Cela passera par des permanences du bureau d'études en mairie, des réunions de quartiers (au moins deux réunions par quartier d'ici la fin de la procédure), des réunions avec les différents acteurs (agriculteurs, associations, commerces et entreprises, services de l'État, etc.), un registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie, des rendez-vous avec les élus, des réunions publiques.

La première se tiendra le mardi 3 juillet à 19 h salle du conseil municipal.

Au pied du Pic

● DON DU SANG
Mardi 26 juin salle Bonal, au Campotel, à 19 h 30.

● MODIFICATION DU PLU
La 1re réunion publique concernant la révision du plan local d'urbanisme aura lieu **mardi 3 juillet** à 19 h, à l'hôtel de ville. La démarche et les principales étapes de cette révision seront dévoilées aux participants, avant un débat avec la salle.

● MARCHÉ PAYSAN
Vendredi 29 juin à 17 h 30 salle Bonal, au Campotel.

Saint-Mathieu-de-Tréviers Le Plan local d'urbanisme révisé

Une opération de concertation est lancée afin d'en préciser les contours.

Le Plan local d'urbanisme (Plu) de la commune a été approuvé, le 8 novembre 2007. « *Aujourd'hui, il doit évoluer pour répondre aux exigences des nouvelles dispositions législatives et pour permettre à la commune de préserver son cadre de vie et maîtriser les mutations à venir.* » Ainsi Jérôme Lopez, le maire, introduisait-il, courant juillet, la première réunion publique de la mise en révision de ce document urbanistique dont de nombreuses pages sont à écrire.

■ **Les divers intervenants de cette première réunion : élus, urbaniste et personnel communal.**

Des points revus

« *Cette phase participative est l'occasion pour tout un chacun d'exprimer ses souhaits, ses idées, afin d'accompagner la construction du projet "Dessiner l'avenir de Saint-Mathieu-de-Tréviers", à partir d'une concertation citoyenne* », soulignait Patrick Combernoux, adjoint à l'urbanisme.

Des propos repris par Jean-Luc Moreau, adjoint à l'environnement qui précisait, entre autres, « *la volonté de préserver le paysage, de lutter contre l'étalement urbain, de favoriser le développement économique et de répondre aux exigences du monde agricole* ».

Viviane Berti, urbaniste de l'atelier AUB, dessinait les contours de cette révision en indiquant le phasage. « *Après le diagnostic qui donne la photographie du territoire sur divers thèmes : population, logements, équipements, transports, paysages, eau, risques… Le Projet d'aménagement et de développement durable (Padd) fixera les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, de protection des espaces naturels… Viendront ensuite les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) qui s'appliquent à des secteurs particuliers et qui peuvent définir le devenir de nouveaux quartiers, le plan de zonage, le règlement et les annexes.* »

Lors de cette présentation, l'essentiel des questions se focalisa autour de zones dont le classement pose problème à certains propriétaires. « *Des points du règlement pourront être revus en fonction de leur cohérence* », concluait le maire. À suivre dès septembre.

midilibre.fr
mercredi 25 juillet 2018

Saint-Mathieu-de-Tréviers Le Plan local d'urbanisme révisé

Une opération de concertation est lancée afin d'en préciser les contours.

Le Plan local d'urbanisme (Plu) de la commune a été approuvé, le 8 novembre 2007. « *Aujourd'hui, il doit évoluer pour répondre aux exigences des nouvelles dispositions législatives et pour permettre à la commune de préserver son cadre de vie et maîtriser les mutations à venir.* » Ainsi Jérôme Lopez, le maire, introduisait-il, courant juillet, la première réunion publique de la mise en révision de ce document urbanistique dont de nombreuses pages sont à écrire.

■ **Les divers intervenants de cette première réunion : élus, urbaniste et personnel communal.**

Des points revus

« *Cette phase participative est l'occasion pour tout un chacun d'exprimer ses souhaits, ses idées, afin d'accompagner la construction du projet "Dessiner l'avenir de Saint-Mathieu-de-Tréviers", à partir d'une concertation citoyenne* », soulignait Patrick Combernoux, adjoint à l'urbanisme.

Des propos repris par Jean-Luc Moreau, adjoint à l'environnement qui précisait, entre autres, « *la volonté de préserver le paysage, de lutter contre l'étalement urbain, de favoriser le développement économique et de répondre aux exigences du monde agricole* ».

Viviane Berti, urbaniste de l'atelier AUB, dessinait les contours de cette révision en indiquant le phasage. « *Après le diagnostic qui donne la photographie du territoire sur divers thèmes : population, logements, équipements, transports, paysages, eau, risques… Le Projet d'aménagement et de développement durable (Padd) fixera les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, de protection des espaces naturels… Viendront ensuite les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) qui s'appliquent à des secteurs particuliers et qui peuvent définir le devenir de nouveaux quartiers, le plan de zonage, le règlement et les annexes.* »

Lors de cette présentation, l'essentiel des questions se focalisa autour de zones dont le classement pose problème à certains propriétaires. « *Des points du règlement pourront être revus en fonction de leur cohérence* », concluait le maire. À suivre dès septembre.

Au pied du Pic

● **RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLU**
Le maire, Jérôme Lopez et son adjoint à l'urbanisme, Patrick Combernoux, invitent la population à participer à une nouvelle réunion sur le Plu **lundi 5 novembre,** à 19 h, dans la salle du conseil municipal à la mairie. L'occasion de participer et d'échanger sur la conception de ce projet commun.

Au pied du Pic

● RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLU

Le maire, Jérôme Lopez et son adjoint à l'urbanisme, Patrick Combernoux, invitent la population à participer à une nouvelle réunion sur le Plu **lundi 5 novembre,** à 19 h, dans la salle du conseil municipal à la mairie. L'occasion de participer et d'échanger sur la conception de ce projet commun.

Midi Libre
15 octobre 2018

St-Mathieu-de-Tréviers
PLU : la concertation

Par délibération du 21 juin 2018, le conseil municipal a enclenché la procédure de révision de Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal.
Cette révision permettra de répondre aux nouvelles dispositions législatives. Mais, aussi, elle permettra d'affirmer les objectifs communaux : lutter contre l'étalement urbain, préserver l'environnement et le paysage, favoriser le développement économique, répondre aux exigences du monde agricole.
« Courant juillet, une première réunion publique s'est tenue pour présenter aux habitants la démarche et les principales étapes de cette révision. Il est important de souligner que la concertation est au centre du dispositif, et se déroulera durant toute la procédure du PLU », indique Patrick Combernoux, adjoint à l'urbanisme.
À noter que la prochaine réunion aura lieu le lundi 5 novembre. Les élus et le bureau d'études AVB présenteront au public le diagnostic du territoire, ses éléments clés et ses enjeux.
Une démarche citoyenne qui met différents moyens à la disposition des Tréviésois pour les informer et qui leur permettra d'exprimer leurs remarques.
Pour ce faire, un registre de concertation est placé à l'accueil de la maire, des réunions publiques se succéderont, tout comme des permanences, des réunions de quartiers.
Il est également possible de contacter la mairie par mail accueil@villesmdt.fr ou par courrier : mairie place de l'hôtel de ville, BP 29 34 270, Saint- Mathieu-de-Tréviers.

■ **Le village ancien.**

● **FÊTE DES ABEILLES**

La fête des abeilles aura lieu le dimanche 4 novembre de 10 h à 18 h au Galion. Au programme : divers ateliers, des présentations de divers types de ruches, des conférences, des contes pour petits et grands, la présentation du projet de rucher pédagogique pour la commune. À suivre…

● RÉVISION DU PLU

Le maire, Jérôme Lopez, et son adjoint à l'urbanisme, Patrick Combernoux, convient la population à une réunion publique sur la révision du PLU, lundi 5 novembre à 19 h, salle du conseil municipal. Un diagnostic sera présenté.

Midi Libre
Lundi 05 novembre 2018

Au pied du Pic

● **RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLU**

Ce lundi 5 novembre à 19 h en mairie, le maire, Jérôme Lopez, et son adjoint à l'urbansme, Patrick Combernoux, invitent la population à participer à une nouvelle réunion publique portant sur la révision du PLU. Le diagnostic qui donne la photographie du territoire sera présenté.

Saint-Mathieu-de-Tréviers PLU : participation et concertation

Une nouvelle réunion publique le 13 décembre pour le plan local d'urbanisme.

Le Plan local d'urbanisme (PLU), approuvé le 8 novembre 2007, se devait d'évoluer pour répondre aux exigences des nouvelles dispositions législatives, et permettre à la commune de préserver son cadre de vie et maîtriser les mutations à venir », indiquait le maire, Jérôme Lopez, en introduction de la seconde réunion du PLU, début novembre (la première ayant eu lieu courant juillet).

Si, dans un premier temps, la présentation du diagnostic de territoire a permis de réaliser la photographie de la commune sur divers thèmes (population, logements, équipements, transports, paysages, eau, risques…).

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) fixera les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, de protection des espaces naturels…

Viendront ensuite les Orientations d'aménagement et de programmation qui s'appliquent à des secteurs particuliers et qui peuvent définir le devenir de nouveaux quartiers, le plan de zonage, le règlement et les annexes.

Diverses réunions organisées spécifiquement pour rencontrer les habitants des différents quartiers de la commune ont permis d'abonder le projet de PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), pièce maîtresse des documents d'urbanisme.

■ **La commune souhaite préserver son cadre de vie.**

En effet, le PADD fixe les grandes orientations générales en matière de développement territorial pour la commune à l'horizon 2030. Fruit d'un travail collectif, partagé et concerté, ce projet sera présenté en réunion publique par le maire, Jérôme Lopez, et son adjoint à l'urbanisme, Patrick Combernoux, jeudi 13 décembre à 19 h en mairie.

Une premanence en mairie

« Comme on le voit, la concertation continue. Elle permet d'informer l'ensemble de la population et lui donne la possibilité de s'exprimer tout au long de l'élaboration du document, à chaque étape clé », ajoute, Patrick Combernoux, adjoint à l'urbanisme.

À noter que les élus et le bureau d'études tiendront également une permanence pour échanger individuellement avec les Tréviésois sur le projet de PLU, samedi 15 décembre de 9 h à 12 h en mairie (sur rendez-vous uniquement au 04 67 55 20 28 jusqu'à 12 décembre à 12 h).

Midi Libre
02/12/2018

Saint-Mathieu-de-Tréviers PLU : participation et concertation

Une nouvelle réunion publique le 13 décembre pour le plan local d'urbanisme.

Le Plan local d'urbanisme (PLU), approuvé le 8 novembre 2007, se devait d'évoluer pour répondre aux exigences des nouvelles dispositions législatives, et permettre à la commune de préserver son cadre de vie et maîtriser les mutations à venir », indiquait le maire, Jérôme Lopez, en introduction de la seconde réunion du PLU, début novembre (la première ayant eu lieu courant juillet).

Si, dans un premier temps, la présentation du diagnostic de territoire a permis de réaliser la photographie de la commune sur divers thèmes (population, logements, équipements, transports, paysages, eau, risques…).

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) fixera les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme, de protection des espaces naturels…

Viendront ensuite les Orientations d'aménagement et de programmation qui s'appliquent à des secteurs particuliers et qui peuvent définir le devenir de nouveaux quartiers, le plan de zonage, le règlement et les annexes.

Diverses réunions organisées spécifiquement pour rencontrer les habitants des différents quartiers de la commune ont permis d'abonder le projet de PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), pièce maîtresse des documents d'urbanisme.

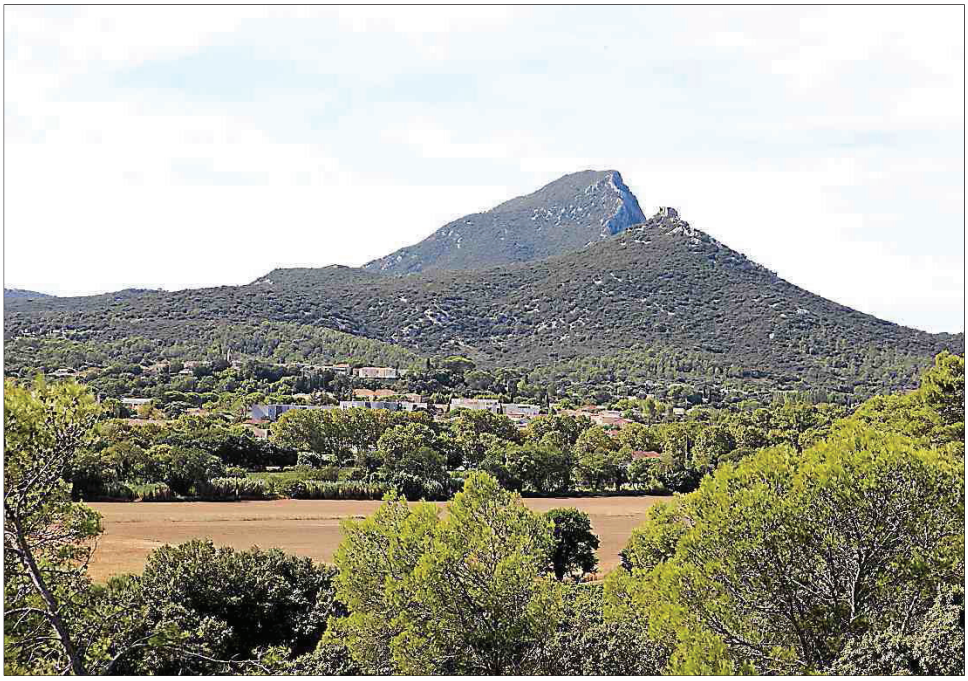

■ **La commune souhaite préserver son cadre de vie.**

En effet, le PADD fixe les grandes orientations générales en matière de développement territorial pour la commune à l'horizon 2030. Fruit d'un travail collectif, partagé et concerté, ce projet sera présenté en réunion publique par le maire, Jérôme Lopez, et son adjoint à l'urbanisme, Patrick Combernoux, jeudi 13 décembre à 19 h en mairie.

Une premanence en mairie

« Comme on le voit, la concertation continue. Elle permet d'informer l'ensemble de la population et lui donne la possibilité de s'exprimer tout au long de l'élaboration du document, à chaque étape clé », ajoute, Patrick Combernoux, adjoint à l'urbanisme.

À noter que les élus et le bureau d'études tiendront également une permanence pour échanger individuellement avec les Tréviésois sur le projet de PLU, samedi 15 décembre de 9 h à 12 h en mairie (sur rendez-vous uniquement au 04 67 55 20 28 jusqu'à 12 décembre à 12 h).

Midi Libre
03/12/2018

Au pied du Pic

● **RÉUNION PUBLIQUE**
La prochaine réunion publique de révision du Plan local d'urbanisme (Plu) aura lieu jeudi 13 décembre à 19 h en maire.
Une étape clé de cette étape de concertation.